



Presse Nationale

> Politique



Commission centrale de la CEI : Le gouvernement concède un poste supplémentaire à l'opposition

Le gouvernement de Côte d'Ivoire, par la voix de son porte-parole, Sidi Touré, a annoncé, hier, au terme de sa réunion hebdomadaire, l'attribution d'un siège au niveau de la commission centrale de la Commission électorale indépendante (CEI) aux partis politiques de l'opposition. Ce siège revient au parti de l'opposition dont la représentation au Parlement est la plus significative, à savoir le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Ainsi la commission centrale de cette institution sera composée de 16 membres au lieu de 15, dont 03 personnalités proposées par la majorité au pouvoir et 04 personnalités proposées par les groupements politiques de l'opposition.



Jeannot Ahoussou Kouadio aux sénateurs : « Soyons des inconditionnels de la paix »

« Nos concitoyens épris de paix attendent de nous des actes forts tendant à la consolidation de cette paix que nous avons si durement acquise. Soyons des inconditionnels de la paix ». Par ces propos, Jeannot Ahoussou Kouadio, président du Sénat, invite ses pairs à être des garants de paix pour que règne la stabilité en Côte d'Ivoire. Il appelle également les sénateurs à être responsables pour que le Sénat ivoirien soit une institution « forte qui rassure les Ivoiriens ». C'était le 04 mars 2020 lors de la séance de travail parlementaire en rapport avec la première session extraordinaire de l'année 2020.



Coopération militaire : La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso unissent leur force

Le chef d'Etat-major de l'armée ivoirienne Lassina Dumbia et son homologue burkinabè Moise Miningou sont en séance de travail à Abidjan depuis le 02 mars 2020. Les deux généraux des armées réfléchissent sur la problématique de la sécurisation de leurs frontières communes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des opérations militaires contenues dans le traité d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso.



Côte d'Ivoire-France : Maurice Bandama nommé ambassadeur

Le ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice Kouakou Bandaman, a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire auprès de la République française avec résidence à Paris. L'information a été donnée hier mercredi 4 mars 2020, au palais de la Présidence de la République à Abidjan, par le porte-parole du gouvernement par ailleurs ministre de la Communication et des Médias, Sidi Tiémoko Touré, à l'issue du Conseil des ministres. Maurice Kouakou Bandaman succède ainsi à l'ambassadeur Charles Gomis qui occupe ce poste depuis 2013. Au terme de son compte rendu, Sidi Touré a annoncé aux journalistes qu'un Conseil des ministres extraordinaire se tiendra le vendredi 6 mars à Abidjan.

> Economie



Impôts-Entreprises industrielles : La date butoir du paiement de la première moitié des patentes fixée au 10 mars

La date limite de paiement de la première moitié de la contribution des patentes de l'année 2020, est fixée au mardi 10 mars 2020, pour les entreprises industrielles, pétrolières et minières, selon Ouattara Sié Abou le directeur général des impôts, dans un communiqué.



Lutte contre le coronavirus en Côte d'Ivoire : Le ministre de la Santé embarque dans un navire en provenance de Singapour

La lutte contre le coronavirus (Covid-19) en Côte d'Ivoire est entrée dans une phase importante. Le ministre de la Santé s'est rendu, le mercredi 4 mars 2020 au port d'Abidjan. Il s'est rendu immédiatement sur le bâtiment Cma-Cgm Opal qui est parti de Singapour, il y a quelques semaines et ayant transité par plusieurs ports avant d'accoster à Abidjan, le mardi 3 mars 2020. « Nous sommes heureux des dispositions au port. Vous savez, le coronavirus a plusieurs voies d'entrée : port, aéroport et terre. Nous tenons à prendre ses mesures et rassurer les populations. Nous sommes un pays ouvert, mais vigilant », a affirmé le ministre Aka Aouélé.



Autonomisation de la femme et des jeunes : L'UE et la Côte d'Ivoire décaissent 500 millions de F CFA

L'ambassadeur de l'Union européenne en Côte d'Ivoire, Jobst Von Kirchmann, a réussi le coup en posant un acte fort. Celui de permettre à la femme ivoirienne d'être autonome, à travers la réalisation de micro-initiatives. 500 millions de FCFA, c'est le fonds qui sera alloué aux femmes et aux jeunes pour la mise en place de différentes initiatives. C'est l'ambassadeur de l'UE qui a donné l'information, le mercredi 4 mars 2020, à sa résidence à Cocody, lors d'une conférence de presse. L'ambassadeur Jobst Von Kirchmann qui avait à ses côtés la secrétaire d'Etat chargée de l'Autonomisation de la femme, Dogo Myss Belmonde, a indiqué que l'objectif du projet est de promouvoir les valeurs communes de l'Union européenne et de la Côte d'Ivoire.



Le projet Spark-Santé lancé aujourd'hui

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique préside, ce jeudi 05 mars 2020 à Cocody, le lancement officiel de Spark-Santé, en présence du ministre de l'Economie et des Finances et de la directrice des opérations de la Banque mondiale. Ce lancement fait suite à la signature d'accords entre le gouvernement ivoirien et la Banque mondiale, le 19 avril 2019. Ces accords portent sur le financement du projet d'achat stratégique et d'harmonisation des financements et des compétences de santé (Spark-Santé). Ce projet étend les interventions du projet de renforcement du système de santé et de réponse aux urgences épidémiologiques.



Fédération ivoirienne de football : Patrice Beaumelle, nouvel entraîneur des Eléphants

Le président de la FIF, Augustin Sidy Diallo a donné hier, en fin de matinée, le nom du nouvel entraîneur des Eléphants de Côte d'Ivoire, au siège de la fédération. Il s'agit de Patrice Beaumelle. Ce dernier a été entraîneur-adjoint d'Hervé Renard pendant la CAN 2015 jouée en Guinée Equatoriale. Il va signer pour un an. Il continuera avec les Eléphants en cas de qualification pour la CAN 2021.



Cinquantième de la LONACI : un séminaire international dédié aux acteurs mondiaux de la loterie se tient à Abidjan

La Loterie nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) a organisé un séminaire international à Abidjan du 4 au 5 mars, autour du thème suivant : « Innovation et développement durable ». Cette rencontre de haut niveau a été initiée avec la collaboration de l'Association des loteries d'Afrique (ALA) et l'Association mondiale de loteries (WLA). Ce séminaire se tient dans le contexte de la célébration des 50 ans de la LONACI et vient offrir une plateforme d'échanges et de partage d'expériences autour de la digitalisation des jeux et des paiements.

Filières animale et piscicole : Moussa Dosso présente les performances de la Côte d'Ivoire au SIA à Paris Par Anoh Kouao

Le ministre des Ressources animales et halieutiques, Moussa Dosso, a présenté, au Salon de l'agriculture de Paris, le 26 février, les performances de la Côte d'Ivoire dans les domaines animaux et halieutiques. Notamment la production de 130 000 tonnes de viandes et abats en 2018, 110 000 tonnes de poissons produits en 2018 et 2 600 000 alevins produits à la même année. Il a également souligné que des réformes sont en cours pour améliorer la gouvernance de ces secteurs.

Agence de Presse

> Politique



Quatre points d'accords arrêtés entre le gouvernement et l'opposition sur le code électoral (Officiel)

Quatre points d'accords ont été arrêtés entre le gouvernement et l'opposition à l'issue du dialogue politique sur le code électoral, a indiqué mercredi le porte-parole du gouvernement, Sidi Touré, à l'issue du Conseil des ministres. Sidi Touré a expliqué que les délibérations en séance plénière du rapport final de validation et de clôture de ce dialogue tenues début février, suite aux travaux en commission restreint de haut niveau, ont permis d'arrêter, l'introduction du parrainage du candidat à l'élection présidentielle par 1% des électeurs dans au moins 50% des régions et districts, le relèvement du niveau de cautionnement de l'élection présidentielle à 50 millions de FCFA, la réduction à 5% du taux de suffrage requis pour le remboursement du cautionnement et la prise de mesures pour freiner la transhumance des électeurs.

> Economie



Un accord signé pour la mise en œuvre du projet Abidjan transport

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, et la directrice générale du Millennium challenge account-Côte d'Ivoire (MCA-CI), ont signé, mardi, un accord dans le cadre de la mise en œuvre du projet Abidjan transport (ATP). Le projet ATP, d'un coût d'environ 1,8 milliard de francs CFA, vise à réduire les coûts d'exploitation des véhicules et les temps de déplacements le long des segments de routes ciblées (les boulevards de Vridi, du port, de la paix et VGE, et le Yopougon Expressway), tout en améliorant la mobilité et la sécurité des piétons et des véhicules.



L'Africa CEO Forum 2020, prévu à Abidjan les 9 et 10 mars, reporté en raison du Coronavirus

La 8ème édition de l'Africa CEO Forum, le plus grand rendez-vous annuel du secteur privé africain, prévue à Abidjan les 9 et 10 mars 2020, est reportée à une date ultérieure en raison du coronavirus. L'annonce a été faite par Amir Ben Yahmed, président de ce forum économique, dans une note.

> Société



La Côte d'Ivoire dégage près de 650 millions FCFA pour la prévention contre le Coronavirus

Le gouvernement ivoirien a renforcé les contrôles sanitaires au niveau des aéroports, ports et frontières terrestres de la Côte d'Ivoire et dégagé un montant de près de 650 millions FCFA pour la prévention contre l'épidémie de Coronavirus qui sévit dans près d'une trentaine de pays dans le monde dont des États africains. L'annonce a été faite mercredi à Abidjan par le porte-parole du gouvernement ivoirien, Sidi Tiémoko Touré, à l'issue d'un Conseil des ministres présidé par le Chef de l'État Alassane Ouattara.



Aka Aouélé s'informe sur le dispositif de surveillance maritime contre l'épidémie du coronavirus

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Aka Aouélé Eugène, a effectué, mercredi, au Port autonome d'Abidjan (PAA), une visite afin de s'informer sur le dispositif de surveillance maritime contre l'épidémie du coronavirus (Covid-19). Selon le ministre, cette visite a valeur de symbole. Elle a pour but de montrer aux populations les actions que mènent les autorités pour éviter au pays l'épidémie du Coronavirus. « Les populations doivent faire confiance aux hautes autorités de ce pays qui tiennent à sauver la vie en sachant que, le premier droit de l'homme, c'est le droit à la santé », a-t-il affirmé.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement
de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.